

CEREALES DIFENACOU

RODONTICIDE ANTICOAGULANT

CEREALES A 0.005% M/M (0.05G/KG) DE DIFENACOU
ET 0.001% M/M (0.01G/KG) DE DENATONIUM BENZOATE



Page 1/2



LES AVANTAGES

- Efficace par ingestion unique.
- Pas de méfiance des rongeurs à l'égard de l'appât.



LES UTILISATIONS

- ❖ Professionnels de la lutte contre les rongeurs.
- ❖ Destiné au traitement à l'intérieur, à l'extérieur autour des bâtiments, en zones ouvertes extérieures, décharges extérieures et déchetteries.
- ❖ Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte.
- ❖ **Mode d'action** : Par injection répétée. Anticoagulant.



MODE D'EMPLOI

METHODE D'APPLICATION

Doses et fréquences d'application :

Professionnels	Contre les rats : 200 g d'appât par point d'appât espacés de 5 à 10 m.
	Contre les souris : 40 g d'appât par point d'appât espacés de 1 à 2 m.

Respecter les doses d'application du produit et les intervalles entre les postes d'appâtage.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

Usage professionnel :

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation. Retire toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle. Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcs, sites de nidification, parcs d'élevage, trous, terriers, etc.).

Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts. Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts. L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers. Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants : dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative. Si le produit est fourni en sachets, ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Si le produit est fourni en vrac, placer l'appât dans la station d'appât à l'aide d'un dispositif de dosage. Ne pas transvaser les grains dans un autre contenant que celui d'origine. Si le transvasement ne peut être évité, porter un masque de protection respiratoire d'APF10 durant l'opération.



Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :
Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.
La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Le 20 11 2023



LANGUEDOC CHIMIE

CS 90518 – 11100 Narbonne – Tel 04 68 41 70 70 – www.languedoc-chimie.com
S.A.R.L au capital de 600 750 Euros – N° TVA : FR 87 319 491 932
RC Narbonne B319 491 932 -SIRET 319 491 932 00038 – APE 4675Z

CEREALES DIFENACOUM

RODONTICIDE ANTICOAGULANT

CEREALES A 0.005% M/M (0.05G/KG) DE DIFENACOUM
ET 0.001% M/M (0.01G/KG) DE DENATONIUM BENZOATE



Page 2/2



INFORMATIONS TECHNIQUES

➤ Mesures de gestion de risque

Usage professionnel

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation. Les informations sur le produit (c'est-à-dire, l'étiquette et/ou la brochure) doivent indiquer clairement que le produit ne doit être délivré qu'à des utilisateurs professionnels formés, disposant d'une certification attestant qu'ils respectent les exigences applicables en matière de formation (par exemple «à l'usage des professionnels formés uniquement»). Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active. Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant. Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage entre les applications ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage. Éliminer les cadavres des rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

➤ CONSIGNES D'UTILISATION SPÉCIFIQUES

Usage professionnel

Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage au besoin. Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.). Pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs, pendant la période de traitement/ ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs. Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé. Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés; remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Ne pas placer directement ce produit dans les terriers. Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau. Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition des espèces non cibles. Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement.

➤ Antidote

Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas :

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement.

En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette CEREALES DIFENACOUM. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

En cas d'incident, contacter le 15 (ou 112).

Centre antipoison : INRS 01 45 42 59 59.

➤ Indications A Porter Sur Les Postes D'appatages :

Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes :

« Ne pas déplacer ni ouvrir », « Contient un rodenticide », « Nom du produit ou numéro d'autorisation », « Substance(s) active(s) », « En cas d'incident, contacter un centre antipoison INRS 01 45 42 59 59 ». Dangereux pour la faune

➤ Composition

TP14 Rodenticide anticoagulant

Matière active : DIFENACOUM

Taux de matière active : 0,005 %

Support : Céréales

➤ Autorisation de vente : FR-2015-0046 (NYNA D+CEREALES détenu par TRIPLAN SAS).

Lire attentivement la fiche de données de sécurité.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :
Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier. La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Le 20 11 2023



LANGUEDOC CHIMIE

CS 90518 – 11100 Narbonne – Tel 04 68 41 70 70 – www.languedoc-chimie.com
S.A.R.L au capital de 600 750 Euros – N° TVA : FR 87 319 491 932
RC Narbonne B319 491 932 - SIRET 319 491 932 00038 – APE 4675Z